

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 mars 2023

JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2024 - (N° 939)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N° 9

présenté par

M. Breton, M. Hetzel, Mme Duby-Muller, Mme Louwagie, M. Neuder, M. Portier, M. Taite,
Mme Blin et M. Bazin

ARTICLE 17

À la fin de l'alinéa 1, substituer à la date :

« 30 septembre 2024 »,

la date :

« 20 septembre 2024 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de repli ayant pour objet d'avancer au 20 septembre 2024 - soit de 10 jours - la fin de la période permettant les dérogations aux repos dominical, afin que celle-ci prenne fin à une date plus proche de la fin des épreuves des jeux Paralympiques.